seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, ROUTES

PATRICK SEPTIERS : « EN SEINE-ET-MARNE, NOUS ALLONS REPASSER 490 KM DE ROUTES À 90KM/H »

1 DOCUMENT - *Publié le 13 janvier 2020*

cp-reaction-patrick-septiers-en-seine-et-marne-nous-allons-repasser-487km-de-routes-a-90kmh-13012020.pdf
PDF-284.24 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

Le Département de Seine-et-Marne va repasser près de 490 km de son réseau routier à 90km/h annonce son Président Patrick Septiers. La mise en place des premiers panneaux devrait commencer fin mars. La Seine-et-Marne sera ainsi le premier Département d'Île-de-France à relever la vitesse sur une partie de ses routes.

« *Depuis le passage en force du gouvernement sur ce sujet, nous avions dénoncé une mesure qui pénalisait les usagers de la route, en particulier les Seine-et- Marnais qui ne bénéficient pas d'un réseau de transports publics denses. L'abaissement de la vitesse à 80km/h sur l'ensemble du réseau n'a pas prouvé sa pertinence. Nous avo ns réalisé une étude qui va au-delà de ce qu'exige la loi en prenant en compte l'accidentologie, le type de trafic, l es vitesses constatées, la configuration de la chaussée, l'environnement. Les résultats nous ont permis d'identif ier près de 490 km qui pourront repasser à 90km/h dès la fin du mois de mars en toute sécurité* », annonce Patr ick Septiers, Président du département de Seine-et-Marne.

Comme le prévoit la loi d'orientation des mobilités, le Département va donc saisir la commission départemental e de sécurité routière qui émettra un avis consultatif route par route. Il saisira ensuite la Préfecture de Seine-et-Marne qui devra elle aussi émettre un avis consultatif, 75% des portions de route concernées par le retour aux 90km/h étant classées « routes à grande circulation ». La collectivité prendra ensuite des arrêtés route par rout e.

« *Nous restons ouverts à la discussion pour effectuer des ajustements en fonction des avis de la commission e t de la Préfecture. Mais notre décision est prise car nous connaissons parfaitement nos routes, nous les entrete nons tout au long de l'année et nous y avons investi plus de 200 millions d'euros depuis 2015. Les portions de r oute concernées ont été choisies parce qu'elles ne posent pas de 1 problème de sécurité. Toutefois, je m'engag e à assurer un suivi précis de l'évolution de l'accidentalité un an après le repassage à 90 km/h et d'en tirer les c onclusions qui s'imposent* », ajoute Patrick Septiers.

Le changement de vitesse représentera un coût minimum de 500 000 €.

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL de la page : https://seine-et-marne.fr/fr/presse/patrick-septiers-en-seine-et-marne-nous-allons-repasser-490-km-de-routes-90kmh

Dans un second temps, 293 km de routes supplémentaires, nécessitant à l'heure actuelle la réalisation d'amén agements préalables et/ou des études complémentaires, devraient également passer à 90 km/h.

Au total, dans le département de Seine-et-Marne, près de 800 km de routes départementales, soit un quart du r éseau routier hors agglomération (3100 km) géré par la collectivité pourront voir leur vitesse relevée de 80km/h à 90km/h.

Contacts presse :

- **Luce Margonty** – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 /luce.margonty@departement77.fr
- **Guillaume Tallon** – 01 64 14 70 85/ 06 79 38 52 96 /guillaume.tallon@departement77.fr